

L'ABC de
l'arrondissement
historique de
l'Île-d'Orléans

L'île

11

Aménagement paysager et affichage

- Aménager d'après nature
- Dorloter un paysage généreux
- Afficher avec élégance

Prenez l'Île sous votre aile!



Vivre dans un cadre naturel aussi riche implique de grandes responsabilités ! Protéger le patrimoine végétal ne suffit pas. Il faut l'enrichir par des aménagements paysagers qui vont s'épanouir harmonieusement autour des constructions.

Écran verdoyant au milieu du Saint-Laurent, l'Île recèle moult trésors naturels qui se traduisent en cinq écosystèmes distincts :

— **L'estran de la pointe de l'Île et du versant nord**

abrite des plantes aquatiques qui font le délice des oies blanches.

— **Les boisés de Beaulieu, à Sainte-Pétronille,**

se composent de plusieurs variétés d'arbres, dont la chênaie boréale située sur la pointe sud-ouest.

— **La forêt du mitan**

dressée sur l'échine de l'Île retient les sols et filtre les vents.

— **Les tourbières et marécages**

protègent et améliorent la qualité de la nappe phréatique.

— **L'érablière**

modère l'érosion de la falaise.



« Je ne me construis ni abri, ni fusée, ni bombe (...) »

J'aime les fleurs, les champs, la paix et les granges (...)

J'ai le courage de dire « non » quand on me vide du béton sur les bottes. »

« Où que je sois, j'installe ce bonheur égoïstement pour moi tout seul. Et voilà que cette paix rejaillit sur ma famille, mon voisin, l'autre voisin et jusqu'à l'autre clocher. »

Extraits de *Le Petit Livre bleu*, Félix Leclerc



Quatre principes pour guider l'aménagement paysager

1 Respecter la topographie

Pente douce ou abrupte, il importe de conserver le relief naturel du terrain. Pour ce faire, l'Orléanais averti saura tirer parti de la topographie existante pour travailler avec la nature et non contre elle. Il évitera les faux talus, le terrassement excessif, les murs de soutènement qui bouleversent la pente naturelle, les cascades et les étangs artificiels.

Les aménagements qui conviennent aux banlieues n'ont pas leur place dans ce contexte-ci.



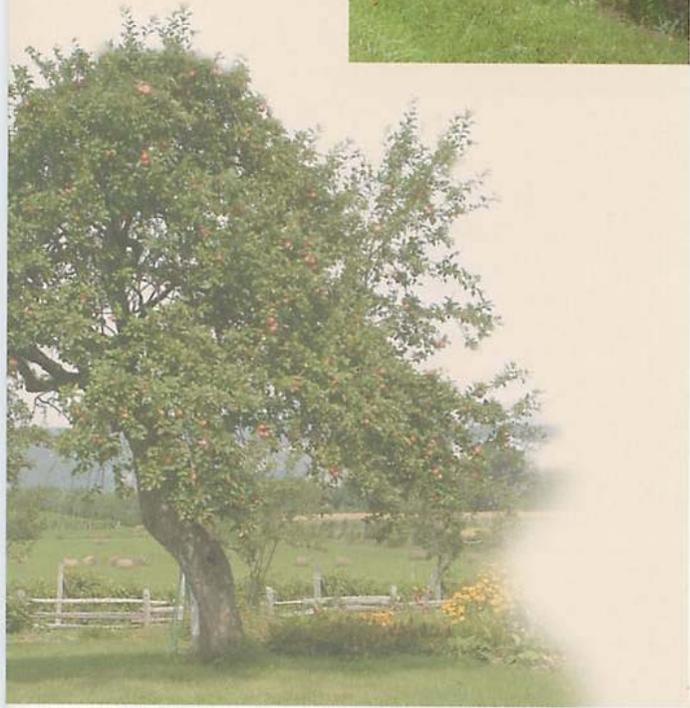
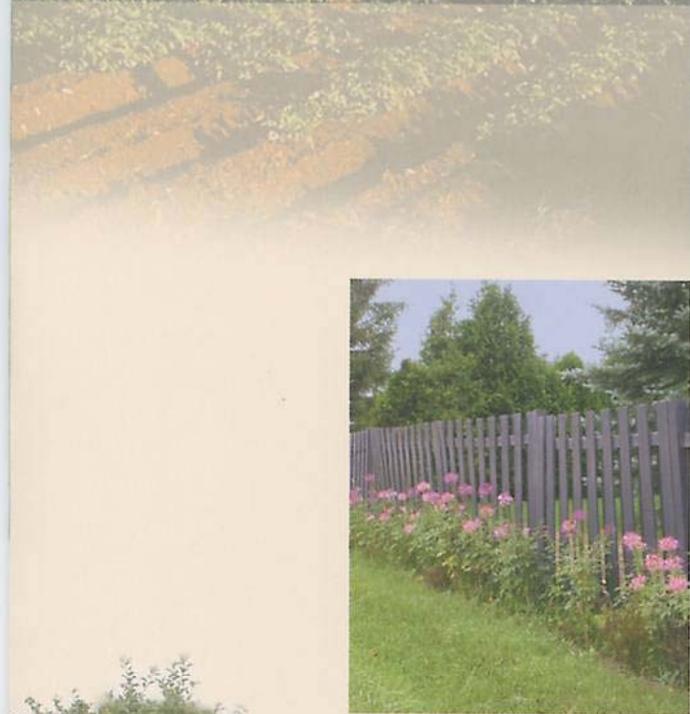
2 Respecter la dominance des surfaces vertes sur les surfaces dures

La couverture végétale doit être plus importante que le revêtement minéral. Lors d'une nouvelle construction, on conservera au maximum la végétation existante et on s'engagera à remplacer les arbres et arbustes qu'il aura été absolument nécessaire d'abattre.

3 Planter des espèces indigènes

Les jardins anciens, les roseraies et la végétation indigène à l'Île offrent de précieuses sources d'inspiration. Consulter les spécialistes de l'aménagement paysager permettra d'éviter la surcharge d'éléments décoratifs et les constructions laborieuses dont le style est étranger au décor naturel orléanais.





4 Habiller les surfaces et les structures

- En milieu villageois, les plates-bandes plus ou moins ordonnées volent la vedette. Pour démarquer le domaine public du domaine privé, on recourt à des murets de pierre, des clôtures basses ou des haies élégantes.
- Aux abords de villages, on évitera les allées dégarnies, les pelouses d'apparat et les rocailles sophistiquées. Non seulement utilisera-t-on la végétation pour habiller les bâtiments mais aussi pour dissimuler des éléments discordants du champ visuel : piscines hors terre, pompes, antennes, etc. La pierre plate, la poussière de pierre ou le gravier de rivière conviennent mieux aux allées, sentiers et voies d'accès que l'asphalte ou les pavés en béton. Les terrasses seront faites de bois ou de pierre.
- En milieu rural, les champs cultivés, les vergers et les boisés font naturellement leur travail d'aménagiste. Pour délimiter les propriétés ou étreindre le chemin d'accès, on a souvent aligné de grands arbres ou installé des clôtures rustiques. Des massifs arborescents indigènes soulignent les façades, des bosquets habillent les bâtiments secondaires.





Regarder pour mieux comprendre

Avant de choisir l'aménagement paysager qui mettra sa maison en valeur, l'Orléanais averti prend une pause, lève les yeux et regarde. Que voit-il ?

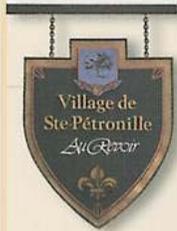
*I*ci, des boisés naturels.
Là, des champs cultivés, des jardins floraux et des potagers, des vergers. Plus loin des milieux humides, des rives herbacées.

fiches d'information mensuelles

- 1 Caractéristiques patrimoniales de l'Île
- 2 Parcours, lotissement, traces permanentes dans le paysage
- 3 Cœurs, abords et hors villages, bande riveraine
- 4 Parcelles et implantation
- 5 Architecture traditionnelle et contemporaine
- 6 Volumétrie et toitures
- 7 Ouvertures
- 8 Revêtements extérieurs
- 9 Ornementation
- 10 Bâtiments secondaires
- 11 Aménagement paysager et affichage
- 12 Je prends l'Île sous mon aile



Un affichage de qualité



L'enseigne vise à informer clairement et à attirer l'attention sur un produit, un lieu, un événement, un attrait particulier ou encore une entreprise ou un commerce. Pour qu'elle gagne en efficacité, on observera les principes suivants :

La simplicité

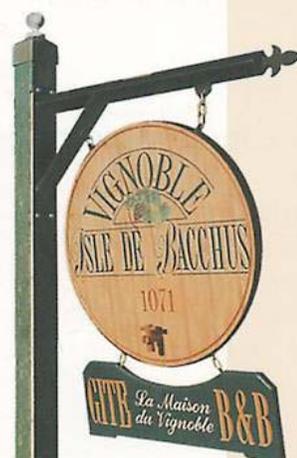
L'enseigne doit être de facture simple et le message bref, logo, nom de l'entreprise, fonction. Les matériaux seront nécessairement naturels, les couleurs respecteront la palette traditionnelle. Est-il utile d'ajouter que les enseignes au néon devraient être bannies ?

La qualité d'exécution et l'intégration

La fabrication d'une enseigne demande un savoir-faire que possèdent les spécialistes du domaine. On n'hésitera pas à faire appel à eux plutôt que de s'improviser affichiste et d'offrir à la vue des panneaux maladroits qui polluent l'espace visuel.

L'originalité et la pertinence

Qui dit « affichage » dit « communication ». La plupart du temps, le message sera lu par des automobilistes en mouvement. Il est donc important que son allure transmette efficacement la nature des activités, événements ou produits annoncés. Encore ici, c'est l'affaire des spécialistes !



Production

Commission des biens culturels du Québec

<http://www.cbccq.gouv.qc.ca>

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

dcn@mcc.gouv.qc.ca

MRC de l'Île-d'Orléans

rchouinard.mrcio@sympatico.ca

Rédaction

Suzel Brunel, Marie Dufour (collaboration)

Graphisme

Louise Méthé

Iconographie

Pierre Lahoud, Roger Chouinard, Louise Méthé